

VILLE de ROYAN

Arrondissement de
ROCHEFORT

Département de
la Charente-Maritime

EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS du CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 6 Décembre 1960

OBJET :

Exonération de taxe pour le six Décembre mil neuf cent soixante
l'Union des Oeuvres Sociales le Conseil Municipal de ROYAN s'est réuni à la Mairie en séance
du Cinéma Français publique, sous la présidence de M. Hubert MEYER, Maire

60 119

ETAIENT PRESENTS : MM. Meyer, Matras, Brenusseau, Lancue, Mouchot,
Pouget, Guillaud, Lemussé, Biscaye, Lamouche, Flahaut, Mongrand, Massé
Fontanille, Etcheber, Berland, Reix, Marteau, Menant, Bouchet, Bujard
Bétous, Galland, Gachet.

formant la majorité des membres en exercice.

Etaient représentés : Melle Fouché par M. Menant
M. Rochedereux par Me Brenusseau

M. Bujard a été élu Secrétaire

Une semaine par an, en fin d'année, un supplément de 0 NF 10 par
place est demandé au public de toutes les salles de cinéma qui désirent
s'associer aux oeuvres sociales du cinéma.

La Commission des Finances a donné un avis favorable à la détaxa-
tion fiscale sur ce supplément.

Le Conseil Municipal

Vu le décret 55.409 art. 3, paragraphe B en date du 30 Avril
1955.

Vu l'avis de la Commission des Finances

décide

de renoncer au bénéfice de la taxe sur les spectacles sur la majoration
de 0 f 10 qui du prix des places qui sera pratiquée dans les salles de la
ville à l'occasion de la semaine de l'Union des Oeuvres Sociales du
Cinéma Français.

VU, toutefois cette décision sera
applicable à compter du 28/12
1960.

ROCHEFORT, le 22 décembre 1960
LE SOUS-PREFET,

POUR EXTRAIT CONFORME
Pr le Maire
L'Adjoint Délégué,



J. Rochet